

Une hache polie en silex jaune opaque de 8 cm de long sur 7,5 cm est le seul objet d'époque préhistorique que nous ayons noté à Lignerolles. Il est cependant probable que les falaises de granulite de la vallée du Cher, notamment dans le ravin de la Garde, aient abrité les hommes de la Préhistoire. La roche très diaclasée forme en effet des abris, et des recherches devraient permettre de retrouver sous les éboulis, des habitats en place. Mais ces recherches sont rendues difficiles par suite des difficultés du terrain, notamment sous la Garde, sous Peu - Milan et au Rocher de la Buse.

Le passé gallo-romain y semble aussi pauvre. Au Petit Cougour, lors du creusement d'une tranchée, de nombreuses pierres et des débris de tegulae ont été mis au jour. Un grand fragment de meule domestique, en grès rouge, était le seul objet digne d'intérêt. Il est probable qu'il existe d'autres sites antiques non détectés comme en témoignent les toponymes les Vilards et la Vialle, terme qui peut aussi indiquer une voie.

- *Voies anciennes*

Fanaud ne mentionne pas de voies romaines ou anciennes sur la rive gauche du Haut-Cher. La voie de Montluçon à Chambon passe bien au large, sur les territoires de Prémilhat et d'Argenty. Cependant, le patronage de l'église Saint-Martin de Lignerolles laisse entendre qu'au moins une voie d'origine antique passait en ce lieu, reliant, malgré les difficultés de terrain du plateau, entaillé par des ravins adjacents, Montluçon, vers les centres de pèlerinages que furent les sites antiques de [Saint-Marien](#) et [Sainte Radegonde](#) (XIe – XII siècles) et le centre thermal d'Evau. Le territoire de Lignerolles est sillonné par des voies méridiennes, longeant la vallée du Cher, d'une part et d'autre part par des transversales, guéant au Cher et reliant le bourg aux villages de l'autre rive.

Un ancien chemin faisait communiquer Ouches et Argenty par les Bruyères et le Mont, descendait à un gué au nord d'Argenty sur le ruisseau du Mont, où il était rejoint par un autre chemin venant de Lignerolles et des Vilards par le champ Poirier et les Forges, dénommé le "chemi do Ré", que l'on a traduit le "chemin des Rois", sans doute une fausse interprétation (1). Le chemin unique, marqué par des parcelles des Grands Chemins, remontait ensuite vers Argenty pour continuer vers la Maison Rouge.

Ce "chemi do Ré" pourrait être une voie ancienne venant des Isles de Montluçon par le Theil, le Petit Cougour, le Breuil, Lignerolles. Mais il est probable qu'une branche déviait vers Croix Rapin et le Prat, et sans doute au-delà, vers Chèvechère et Saint-Marien.

Un autre sentier aujourd'hui abandonné descendait sous l'un des viaducs de la voie ferrée pour remonter vers la Garde : c'est l'ancien chemin dit de la Garde ou des Mignottes, qui continuait vers le méandre de la Bique, où il traversait le Cher en direction de Sainte-Thérence et Mazirat.

Un autre chemin venant du Pont Vert longeait le bois de Languistre en servant de limite aux communes de Prémilhat de Lavault Sainte-Anne, passait à Issac, continuait vers Jarots, déformation probable de Charrots, et vers Lignerolles. Il est indiqué sur le cadastre ancien comme “chemin de Lignerolles à Montluçon” et plus loin comme Grand Chemin. On note également des parcelles des Grands Chemins vers Saint-Maixent, ce qui laisse penser qu’une route relativement importante desservait cette agglomération de hameaux entre le Breuil et Sérignat, à proximité de la gare actuelle.

Les dénivellations du terrain ne décourageaient ni voyageurs ni charrois, habitués à cette époque à circuler «par monts et par vaux» et à passer les ruisseaux à gué. Les Montluçonnais de jadis, ces rudes aïeux, n’hésitaient pas à se rendre à pied ou en voiture cahotante aux pèlerinages annuels du Haut-Cher, par ces chemins rocailleux, beaucoup plus courts que l’actuelle route par Argenty et Budelière.

Le Cher était traversé par plusieurs chemins. Celui de la Vialle (la voie) rejoignait sur l’autre rive un vieux chemin longeant le Cher, qui remontait l’éperon de la Mouche, entaillé sur plusieurs mètres de profondeur, et se dirigeait vers le Vieux-Bourg de Saint-Genest. Ce sentier, bordé de murets, peut encore se suivre à travers les fourrés de buis. Le chemin de Peu Milan descendait vers un moulin, guéait et remontait vers l’éperon du Vieux-Bourg, sans doute en rejoignant le chemin précédent. Il est possible également que du Chemin de la Garde, un sentier se soit dirigé vers l’oratoire Saint-Martin des bords du Cher, pour le traverser et remonter vers Rillat et Pégut. Au XIXe siècle, un bateau assurait encore le passage au moulin Mercier.

A cette époque, les bords escarpés du Cher restaient très praticables. Ces sentiers abrupts de l’une et l’autre rive, dévalaient vers les moulins. La meunerie, les travaux agricoles, en particulier ceux des parcelles de vignes sur les pentes bien exposées, le pacage des chèvres, la pêche... entretenaient une activité en ces lieux aujourd’hui déserts. On peut voir encore sur ces dénivelés embroussaillés, de vieux sentiers et d’anciennes parcelles sur terrasses bordées de murs. Autrefois, sauf en période de crue, le Haut-Cher ne constituait pas une barrière, mais un lien entre populations des communes riveraines.

• *Les origines*

Un diplôme du VIIIe siècle fait état de Villa Linariolas. La bulle du pape Adrien IV, de 1158, mentionne « ecclesiam de Sancti Martini de Linarolis ». En 1174 et au XIVe siècle, est notée “parochia de Linarolis“, puis Lyneroles en 1582, Ninerolles (1655, registre paroissial de Désertines), Linerolles (1750) et Lignerol. On a fait dériver le toponyme de la culture du lin, mais il peut tout aussi bien indiquer, soit un ancien lieu boisé, soit le passage d’une voie ancienne (une ligne), ou provenir d’une racine hydronymique LIN, représentant le profond ravin du Cher.

Le bourg est situé au sommet d'une colline qui se remarque de loin, et qui a dû servir de position stratégique, si l'on en juge par la disposition circulaire du tracé voyer autour de l'église centrale édifiée sur tertre, et qui paraît avoir été entourée d'un fossé dont il restait naguère des mares-vestiges. Y eut-il, conjointement à l'église, le château habituel des agglomérations médiévales ? C'est fort probable, bien qu'il n'en existe apparemment aucune preuve...

Sur place, est une maison bourgeoise du XVIII^e siècle appelée le Château et qui a réutilisé des vestiges plus anciens. Les fossés au carré sont encore indiqués sur le vieux plan. Un mur arrondi aujourd'hui détruit, était considéré comme celui d'un ancien poste de gabelle. Il nous paraît cependant probable que Lignerolles, comme tant d'autres bourgades, se soit développé autour du couple primitif "église-château", les édifices actuels ayant remplacé des constructions plus anciennes. Si l'on examine d'ailleurs l'ensemble du tracé voyer du bourg, on voit se développer autour du groupe central, deux autres structures, l'une à l'ouest qui pouvait constituer la basse-cour, et une autre à l'est. Cet ensemble constitue un témoignage de l'existence d'une villa antique dont les structures se lisent encore sur le terrain.

En 1158. Lignerolles était déjà prieuré-cure dépendant des chanoines d'Evau. La paroisse primitive fut démembrée au profit de la nouvelle paroisse d'Argenty, en 1174. En 1393, le prieur Raoul Amblard procède à des échanges de propriétés. L'actuelle [église Saint-Martin](#) a remplacé le vieil édifice roman du XII^e siècle, à clocher-mur, démolie à la fin du siècle dernier.

• *Les Seigneuries*

En 1569, Nicolai ne signale que la maison noble de la Garde. Si l'on en croit le Dr Piquand (2), il y aurait eu en ce lieu, une puissante forteresse qu'il décrit avec force détails, d'après une ancienne gravure, dit-il, mais on ne sait s'il faut s'attacher à cette description, peut-être romantique. Mais il est vraisemblable qu'il y eut à la Garde, un château médiéval beaucoup plus important que l'actuel, construction d'époque récente. Cette ancienne gravure témoignerait de murailles encore visibles il y a plus d'un siècle, restes de l'ancienne forteresse. Sur un rocher bordé par un ravin taillé à pic et qui constituait une barrière infranchissable, le château se dressait presque en face de celui de l'Ours. A l'ouest seulement, il était relié au plateau par une étroite bande de terrain coupée d'un profond fossé franchi au moyen d'un pont-levis. Le Dr Piquand donne ensuite une description précise de l'intérieur du château avec ses deux fortes tours réunies par une courtine, sa grande tour entourée de bâtiments d'exploitation, l'habitation seigneuriale, ainsi que le donjon. De cette fortification édifiée à la fin du XII^e siècle, il ne restait plus que des murs écroulés confondus avec le taillis qui couvre les rochers.

Cette description correspond à la réalité de maints châteaux médiévaux, et il est vrai que l'éperon de la Garde, presque entièrement fermé par les ravins impressionnants du Cher et du ruisseau du Mont, constitue un site défensif remarquable.

Pourtant l'emplacement du château primitif reste inconnu, car il n'a pas laissé de vestiges sur le terrain. Il faudrait vraisemblablement le situer aux environs de l'actuelle construction et du point culminant de la colline, peut-être légèrement en contrebas, dans un bosquet au nord. Ainsi, il aurait pris en enfilade la vallée du Cher en amont, ce qui justifierait son toponyme la Garde. Il serait impensable que les seigneurs médiévaux aient négligé cette remarquable situation topographique, qui aurait même pu, dans une optique beaucoup plus ancienne, constituer un bel oppidum. La tradition fait état de souterrains partant de la Garde, l'un vers le Breux (la Motte-au-Breuil), l'autre vers l'Ours, tandis que les légendes relatives à ce dernier, évoquent le château de la Garde comme une forteresse équivalente.

Nous avons repéré, il y a quelques années, dans la coupe d'un chemin, un conduit de grandes dimensions à près de 3 m de profondeur. Il était constitué de grandes dalles mal jointes disposées en U, et surmontées de gros blocs superposés. Nous n'avons pu déterminer l'origine et la destination de cette structure archaïque.

A 1 km au nord-est de Lignerolles, dans la terre des Franchises, près de la ferme de la Moche, on peut encore remarquer la butte féodale qui a donné son nom au site. Elle mesure 30 m de diamètre environ, 4 à 5 m de hauteur, et est encore entourée de son fossé profond de 1 mètre à 1,5 m. Celui-ci se prolonge vers le Breuil par un canal allongé. Des défenses plus au large devaient s'appuyer sur un ravineau alimenté d'eaux de sources, au nord. Bien que le site soit fort détruit, on peut penser qu'il y eut là, une fortification importante, sans doute cette "motte au Breuil" dont parle Nicolai sans la localiser. Cette structure médiévale marque encore le parcellaire, les tracés routiers et la toponymie de toute cette zone. La seigneurie fut possédée, à l'origine, par des descendants des sires de Montluçon. En 1457, Bertrand, seigneur de la Ville-du-Bois, d'une branche cadette de la Roche-Aymon, est aussi seigneur de la Motte-au-Breuil. Une reconnaissance de 1498 signale un "seigneur de Saint-Maixent" (3) à cause de sa seigneurie du breuil.

En 1686, d'Argouges distingue nettement le fief de la Motte de celui du Breuil. Et il existe effectivement, sur un espace réduit, une concentration toponymique des plus intéressantes : la Mothe, le Peu, le Breuil, Saint-Maixent, Château-Gaillard, Sérignat qui a été Solignat, les Barres, la Potaire, sans doute pour Poterne... Ces lieux voisins ont dû autrefois constituer une agglomération fort importante, particulièrement bien située, siège d'une ou plusieurs seigneuries, et qui contrôlait l'entrée des gorges du Haut-Cher. Du Breuil, la vue sur Montluçon est remarquable. On peut se demander les raisons du nom des Franchises. La carte de [Cassini](#) marque à proximité un gibet ou justice à quatre piliers.

Cette vallée du Haut-Cher, bordée d'éperons abrupts, et constituant une limite, convenait parfaitement à l'installation d'ouvrages de surveillance et de défense. Le toponyme Château-Gaillard, près de Saint-Maixent est celui d'une maison située, sur le rebord du plateau, au-dessus d'un vieux chemin descendant vers un moulin ruiné et un gué. On dit que cette maison reposerait sur des caves très profondes, et aux murs épais, dans lesquelles on descend par des escaliers très anciens. A proximité, à mi-pente du ravin, sur un éperon aux pentes raides et paraissant aménagées, on peut voir une maisonnette rénovée, il y a quelques décades, par l'architecte Talbourdeau. La tradition laisse entendre que ce lieu est occupé depuis plusieurs siècles. On verrait fort bien là une tour de surveillance de la vallée. Ne serait-ce pas l'origine du Château-Gaillard?

Tout aussi intéressant est le site de Peu Milan, face à Saint-Genest, près d'énormes rochers dont l'un sert d'école d'escalade. Un peu au-dessous du plateau, dans les broussailles au-dessus des falaises, un éperon rocheux présente des aménagements de murets qui pourraient être des vestiges d'une construction de surveillance également. D'abondantes pierrailles ont coulé dans les ravineaux. Peu Milan serait plutôt un Peu Milan, qui observe, qui voit., tout comme l'oiseau d'ailleurs. Au-dessous, des abris sous roche ont pu également servir d'abris pour guetteurs. On remarquera que nous employons souvent ce mot. Mais, dans cette vallée " en zigzags ", chaque éperon a pu constituer autant de point d'observation.

Au nord du Grand Cougour, un parcellaire très divisé, ancien vignoble, se dénomme les Gardes. C'est là un autre point de surveillance du bassin montluçonnais. En 1631, un seigneur du Cougoux, Noël, de la famille Alexandre, est conseiller du roi et lieutenant du grenier à sel. Où résidait-il ? Il existe deux Cougour, le Grand et le Petit qui paraît le plus ancien et où l'on remarque un reste de tour encastrée dans une maison.

• *Des lieux-dits*

L'ancienne église Saint-Martin détruite ers 1870, était constituée de plusieurs parties juxtaposées dont la plus primitive datait du XIIe siècle et présentait des murs très épais dont on voyait encore les fondations sur la place. Son autel a été réutilisé comme base de croix devant le porche de l'église actuelle, au milieu de l'ancien cimetière. A l'est du village et sur un point culminant, on peut noter une croix de Marture et des parcelles dites la Jamotte (jeux cadastre), écrites aussi Jeannotte et même Jeannette. Marture peut indiquer l'emplacement d'une ancienne nécropole, mais nous n'avons pu recueillir aucun renseignement sur ces intéressants toponymes. Au sud du hameau, un clos de vignes était dit "de la Chapelle". Dominant le Cher, une hauteur massive est dite les Peux Bourreaux.

Faut-il y voir un ancien lieu de justice ou simplement un effet de couleur (de bure) ou de végétation, de bourre, herbe sèche? A proximité est la Font Maury, près d'un Tarrier. Terrier ou Chier Gigant. Ce chier, c'est le rocher du Géant, à la limite des communes et au-dessus de Saint-Georges-du-Prat On peut épiloguer sur le sens des noms attribués autrefois aux fontaines, aux rochers, aux hauteurs... Les choix ne se faisaient pas sans raisons, et celles-ci nous échappent, car les données sont

différentes. Faut-il y voir la légende, l'aspect des choses, des survivances archaïques, la fantaisie des populations d'alors ?

Nous constaterons que cette appellation Maury — qui rejoint celle des Fonts Sarrazin — est issue d'une vieille racine Mar, désignant l'eau, le marécage, mais peut avoir également une signification païenne.

Coulaient à Sérignat une Font Saint-Blaise (ou Sainte- Barbe) et une Font des Anes, entendons une Font ana, comme Fontenat. On affirme qu'elle était intarissable et de la meilleure eau. On trouvera aussi une Plante aux Dames, un Pré du Fiot

(feu, hêtre ou fau ?), une parcelle dite l'Ardonde pour la Redonde, la ronde.

Le Cher a été "carus", mais pour les populations riveraines, il était le "Chier", comme le rocher, en raison de son cours tumultueux dans ces gorges rocheuses. Aussi, aurons-nous un Clos Varchier — vers le Cher — et un Pradechier — un pré du Cher. Un Chibrayot près de la Garde, n'est autre qu'une chènevière. La Caille et la Corre paraissent dériver de la pierre. La Bique n'a sans doute rien à voir avec une chèvre, mais dérive plutôt «une racine oronymique Bec, en rapport avec le rocher à pic. Trois champs, près de la Croix du Mont, appelée aussi Démont (des Monts), sont dénommés les Trois Cabarets peut-être en souvenir de quelque taverne du temps passé. Le toponyme Lacot est à rapprocher de côte, de caud, plateau caillouteux. Le Treux ou Treuil est-il un ancien pressoir ou désigne-t-il le "trou", l'impressionnante vallée du Cher ? Le curieux Cougour, prononcé Quégou, pourrait s'appliquer à ces "gour" ou "gouts", les ravins de la rivière qu'il domine. Mais peut-être aussi, perché sur sa colline, dérive-t-il de "cuculus", de la racine Cucc, la hauteur arrondie, cougoul en gaulois, et signifier la côte du gour. Il est à rapprocher de la Coucoule de Hérisson, devenue la Quécoule, et dans une situation topographique semblable.

• *Le ravin du Cher*

Nous avons déjà vu les rochers en falaise du ravin. Mais au pied de la Vialle, face au grand rocher de la Mouche, le rocher de la Mairaude domine le profond "gout de l'Assat". Le Rocher de la Buse ou Mauvais pas, doit son nom, pas forcément à l'eau, mais à une déformation probable d'une roche-but, ancienne limite, et présente une impressionnante falaise. La Ménagière, peut-être déformation de quelque Menachère, domine le moulin de la Bique, tandis que le "Méchant Rô" ou "Rôméchant" se dresse face à l'éperon de Saint-Genest. Un rocher de Casvière est devenu la Vialle, tandis que celui du Grand Cougour a glissé à Civière, on ne sait pourquoi...

Tous ces rochers seraient à examiner de près : il y aurait près de la Bique un rocher recouvrant des ossements et des crânes que la rumeur publique attribue aux ascendants de la Mallerée. Nous n'insisterons pas assez sur le caractère grandiose et sauvage du ravin du Haut-Cher. A l'est de la Garde, au bord de la rivière, la "grotte" dite de Saint-Martin, n'a vraiment rien d'une grotte. C'est une large anfractuosit  entre les rochers, dont le fond a  t  mur  pour former une sorte d'oratoire rustique ou chapelle de plein air. Des crochets de fer permettaient de suspendre des fleurs. Un certain am nagement permet de penser qu'eurent lieu ici des d votions, lors des processions qui avaient encore cours au si cle dernier. De toute  vidence, saint Martin se devait de prot ger,   la limite paroissiale, un gu  visible au travers du Cher, et sans doute  tait-il invoqu  contre les d g ts des eaux. On appelle ce lieu le Pas du Cheval ou de l'Ane, mais sans doute le clerg  ne juge-t-il plus n cessaire de processionner en un lieu si d sert et si  loign .

• *Les traditions*

Les traditions sont rest es longtemps vivaces   Lignerolles. Rien n'a autant marqu  une informatrice (n e en 1900), qui a gard  un souvenir  merveill  des processions, en particulier celle de saint Martin. On promenait la statue dans le village avec la plus grosse grappe de raisin dans la main, sous les jets de fleurs. On construisait en l'honneur du saint patron, une chapelle de verdure.

Lignerolles Les gorges du Cher



Les Rogations duraient plusieurs jours : bouquet d'herbes en main, surtout cette herbe des Rogations du nom de matricaire (4) (de "m re"), on se rendait aux diff rentes croix diss min es dans la paroisse :   celles du Marture, du Mont, de Breux... Le pr tre b nissait les champs et les cultures.

Il s'agissait, en effet, par des prières et des rites appropriés, de protéger les récoltes contre les maux causés par les eaux. Au 3e jour, le "dragon" devait être détruit ou jugulé.

Des trafugeaux de hameaux qui flambaient autrefois, ne subsistait plus, il y a peu, pour la Saint-Jean, que celui du bourg, mais vidé de son sens d'antan, pour ne plus être qu'un simple spectacle. Comme partout, vivaient ici des gens superstitieux, croyant au "mauvais oeil" et on pouvait trouver, suspendues dans le poulailler, trois coquilles d'oeufs enfilées dans une ficelle, pour empêcher les poules d'aller pondre chez le voisin. Une autre pratique consistait à faire le tour de la maison avec un bâton de noisetier, lorsqu'on entendait chanter les "rouannes" (rainettes) pour la première fois, afin de chasser les puces et les punaises. Des gens plus ou moins guérisseurs «arrêtaient le sang », soignaient les bestiaux à distance, et pouvaient même faire fondre la rave malencontreuse qui obstruait le gosier d'un animal.

• *Les activités*

Au fond du ravin, on retrouve encore les ruines de plusieurs moulins, celles des bâtiments d'exploitation, et parfois, la maison d'habitation, hors d'atteinte des hautes eaux. Les longues levées empierrées et à toutes épreuves servaient aussi pour traverser la rivière aux basses eaux. On peut suivre encore les osines de dérivation et rencontrer parfois une grande meule circulaire gisant au sol. Au bas de Lignerolles, ont fonctionné plusieurs moulins : la carte d'E.M. de 1849 permet de noter les moulins Jingeon (peut-être celui appelé de la Vernoëlle), [Mercier](#), Cantat, Robinet, la Bique et le moulin Coulon. Un autre, sans doute à vent se situait au sud de la Caille. La plupart de ces noms, sans doute de propriétaires, ont disparu. Disparu aussi le spectacle des mulets remontant les sacs par de raides sentiers, cependant bien aménagés. Disparue cette vie active en cette vallée retournée à la nature sauvage. Seules, de rares personnes se souviennent encore du moulin Descout au bas de l'éperon de Saint-Genest, et dont on ne voit plus aujourd'hui que quelques pans de murs... Le passage du Cher au moulin Mercier était particulièrement redouté, et l'on parle encore, qu'au début du siècle, toute une famille s'y noya (5).

Le vignoble de la vallée du Haut-Cher s'étendait sur toutes les collines bordières. La toponymie en a gardé le souvenir avec des clos aux noms parfois curieux: ceux de la Pêche, de la Pistoune, des Caves, des Forges, près de Château-Gaillard, de la Gredine, de la Chapelle, de la Garde, de la Coste, de Rillat, ainsi que la Vigne et le Grand Clos du Mont, le clos Mérillon...

(1) Le chemi do Ré, traduit des Rois: ré doit signifier raie, roie comme dans Longroie, la longue voie

(2) Légendes bourbonnaises, Laffite Reprints. p. 87-90.

(3) Saint-Maixent, toponyme d'apport. Dans la Combraille, l'abbé Peynot (p. 132-143) étudie la famille de Saint-Maixent : en 1444, Jean, seigneur de Saint-Maixent et du Breuil, rend hommage de sa terre du Breuil au duc de Bourbon

(4) *Matricaire* : plante commune à vertus emménagogues : le mot provient de mère ; sans doute y a-t-il un rapport entre cette plante et le renouveau de la nature.

(5) *On prétend qu'une inondation aurait détruit ce moulin et noyé ses occupants. Le meunier et la meunière auraient été enterrés sous des dalles que l'on voyait naguère, au bord du Cher, sous le Cougour*

Source : (Mémoire des Communes Bourbonnaises) La Combraille – Maurice Piboule



[Accueil](#)

